
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Dodrimont, Evrard et Jeholet

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 59, §1^{er} du projet de décret relatif aux implantations commerciales, l'alinéa 1^{er} est supprimé.

JUSTIFICATION

Il est proposé la mise en place d'un PIC à durée illimitée en lieu et place d'une durée de 20 ans.

M. DOCK
PH. DODRIMONT
Y. EVRARD
P.-Y. JEHOLET